

Code d'article 222.90

Description POTS À GLACES

Catalogue HOS 146

Date de modification 05/02/2025 11:46:02


Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE

Dimensions Ø8,5x4,5 CM

Matériel CARTON

Couleur MARRON

Grammage 250 + 18 PE G/M2

Capacité du conteneur 150 ML

Poids net d'une unité (g) 5,60

Codes

Intrastat 48236990

ITF14 18420499222902

EAN13 8420499222905

Codification par la décision 97/129/CE C/PAP 81

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet

Unités / paquet 50

Dimensions paquet (cm) 8,85 x 59,00 x 7,00

Poids paquet (kg) 0,29

Volume paquet (m³) 0,0036551

Codification par la décision 97/129/CE HDPF 2

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton 2.000

Paquets /carton 40

Dimensions carton (cm) 41,00 x 78,00 x 60,00

Poids carton (kg) 11,41

Volume carton (m³) 0,1918800

Codification par la décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche 5

Cartons / palette 5

Conditionnement (U base x couches) 5 x 1

Poids (kg) 81,00

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable

-40°C/+50°C

Résist. graisses

Cash & Carry

Congélateur



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC MIX 70%. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of
responsible forestry

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

205.29 COUVERCLES COPOLE POUR RÉCIPIENTS 230.32/222.90/217.59

233.29 COUVERCLES POTS À GLACES

233.30 COUVERCLES POTS À GLACES

Paquet image

